



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83
@ contact@stpaulsurisere.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE
2021 à 19 H 00**

Présents :

Mme AVRILLIER Véronique, Mme GUILLARD Emmanuelle, Mme GRANIER Jenny, Mme MICHAULT Nelly, Mme LEGER Sylviane, M GUILLARD Jérôme, M GONTHIER Bernard, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Franck PORRET, M PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD Christian, M. Marc ASSET, M. PERRIER Pierre-Yves, M. MARTIN-CORREIA Franck-Olivier.

Absent(s) excuse (s) : Mme BLANC Stacy.

Absent (s) :

QUORUM : 14

Pouvoir de vote : Mme BLANC Stacy à Mme GRANIER Jenny.

Secrétaire de séance : M. GUILLARD Jérôme.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2021 est approuvé.

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :

Décision	Tiers	Objet	Montant
		NEANT	

Pour information, dépenses effectuées depuis le début de l'exercice comptable :

1. FONCTIONNEMENT :

Dépenses totales : 521 325.01€
Recettes totales : 465 750.77€

2. INVESTISSEMENT :

Dépenses totales : 105 977.07€
Recettes totales : 232 682.63€

ORDRE DU JOUR :

- 1. Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance des agents dans le cadre de la convention de participation du Centre de Gestion de la Savoie :**

Mme AVRILLIER rappelle aux membres de l'assemblée que la collectivité a saisi le Comité Technique pour avis sur cette adhésion pour la séance du 18/11/21. Ce dernier a rendu un avis favorable.

Il est proposé d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Centre de gestion de la Savoie, à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027.

Il est précisé que les agents auront le choix pour la couverture du risque « Prévoyance » entre les options suivantes de garanties :

- socle de base : invalidité + incapacité de travail ;
- options supplémentaires au choix de l'agent :
 - o perte de retraite ;
 - o capital décès (à 100% ou à 200%) ;
 - o rente conjoint ;
 - o rente éducation ;
 - o maintien à 90% du régime indemnitaire de l'agent en longue maladie, maladie longue durée et grave maladie pendant la période de plein traitement.

L'assiette des cotisations correspond au traitement brut annuel constitué du traitement de base indiciaire, de la nouvelle bonification indiciaire et du régime indemnitaire.

La collectivité accorde sa participation financière aux fonctionnaires, aux agents de droit public et de droit privé en activité pour financer la couverture du risque « Prévoyance ».

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement aux cotisations résultant de la convention de participation qui sera conclue entre le Centre de gestion de la Savoie et le groupement constitué Siaci Saint-Honoré et IPSEC.

Le montant unitaire de participation pour le risque « Prévoyance » est fixé à 15€
Les montants sont fixés en équivalent temps plein et seront proratisés en fonction du temps de travail des agents.

Mme Véronique AVRILLIER sollicite l'autorisation des membres du conseil pour signer tous les documents utiles à l'adhésion à la convention de participation et à son exécution.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

2. Tarifs communaux 2022 :

Mme Véronique AVRILLIER rappelle les délibérations du 14/09/2020 et du 01/07/2021 fixant les tarifs communaux de la collectivité.

Ces tarifs doivent faire l'objet d'une réévaluation annuelle afin d'être cohérents avec le coût de la vie.

Cimetière :

	Tarifs actuels	Tarifs 2022
Case de colombarium de 15 ans	300€	310€
Case de colombarium de 30 ans	500€	510€
Concession plein terre de 15 ans	250€	260€
Concession pleine terre de 30 ans	450€	460€

Location salle polyvalente :

	Tarifs 2020/2021	Tarifs 2022
Location pour les administrés sans cuisine	200€	200€
Location pour les administrés avec cuisine	250€	250€
Location pour les personnes extérieures à la commune sans cuisine	550€	550€

Location pour les personnes extérieures à la commune avec cuisine	700€	700€
Location associations communales	Gratuit	Gratuit
Location associations extérieures à la commune	Gratuit si manifestation sociale et tarif au cas par cas selon les besoins	Gratuit si manifestation sociale et tarif au cas par cas selon les besoins
Caution salle et/ou matériel	1000€	1200€

Il serait judicieux de s'informer auprès de communes de basse Tarentaise sur les tarifs pratiqués pour les associations hors commune et d'harmoniser ces derniers, afin d'avoir une offre attractive et cohérente pour les associations, sur le territoire.

CCAS (repas des aînés) :

	Tarifs 2020/2021	Tarifs 2022
Personnes habitants la commune et ayant + de 60 ans		
Administré de + de 60 ans	Gratuit	Gratuit
Conjoint administré de – de 60 ans	33€	33€
Elus	Gratuit	Gratuit
Conjoint des élus	33€	33€
Invités	Gratuit	Gratuit
Orchestre	Gratuit	Gratuit
Accompagnant d'un administré	33€	33€

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

3. Décision modificative n° 2 Budget annexe convention eau Arlysère – révision de crédits :

A la suite de la décision modificative n° 1, en date du 1^{er} juillet 2021, nous avons omis d'inscrire 6 000€ au compte 002 « Report de résultat », ce qui entraîne un déséquilibre de la section.

Il convient donc d'affecter ces 6 000€ (six mille euros) au compte 002 par une décision modificative de révision de crédits.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

4. Décision modificative n° 4 budget principal M14 – virement de crédits :

Le chauffe-eau de la salle polyvalente a dû être changé car il était hors service. L'entreprise Collombier Sébastien a pu intervenir rapidement. Le prix de celui-ci est de 708€ TTC soit 590€ HT.

Le montant étant supérieur à 500€ HT, nous avons la possibilité de passer cette dépense en investissement. Pour cela il convient de prendre une décision modificative en procédant à un virement de crédits de 710€ du compte 2128 au compte 2188 opération 60.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

5. Validation du nouveau devis société ACELEC pour les radiateurs de l'école :

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé d'opter pour le devis n°0572654 de la société ACELEC d'un montant de 3 669.92€ TTC soit 3 058.02€ HT.

L'entreprise nous a signalé le 03 novembre que ces radiants ne seraient pas

disponibles avant fin janvier 2022.

Le gérant nous a donc fait un second devis qui vous a été transmis par mail, d'un montant de 3 867.37€ TTC soit 3 222.81€ HT, pour des radiants « entrée de gamme ».

L'intérêt du 1^{er} devis était les CEE, une meilleure qualité de chauffage que nous ne sommes pas sûr de trouver sur ce nouveau produit proposé.

Mme Véronique AVRILLIER propose donc de refuser ce dernier devis et de commander effectivement le 1^{er} devis même si cela doit prendre un peu plus de temps que prévu.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

6. Organisation des élections partielles des 5 et 12 décembre 2021 :

Il convient de planifier la tenue du bureau de vote pour les prochaines élections municipales partielles des 5 et 12 décembre.

Les 3 personnes présentes à l'ouverture doivent impérativement être présentes à la clôture du scrutin.

Il serait souhaitable de faire des permanences de 2 heures à tour de rôle afin que cela ne soit pas trop long.

La répartition décidée est la suivante ;

8h – 10h : Mme Véronique AVRILLIER, Mme Emmanuelle GUILLARD, Mme Jenny GRANIER.

10h – 12h : Mme Nelly MICHAULT, M. Marc ASSET, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD.

12h – 14h : Mme Sylviane LEGER, M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, M. Robin DEVRIEUX-PONT.

14h – 16h : M. Franck PORRET, M. Pierre-Yves PERRIER, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD.

16h – 18h : Mme Véronique AVRILLIER, Mme Emmanuelle GUILLARD, Mme GRANIER Jenny, GUILLARD Jérôme

URBANISME :

Décisions DP/PC :

DP REFUSEE		
ALBRIET KARL	157 chemin du Parc	Construction d'un abri voiture
DP ACCORDEES		
TROTTO Kévin	174 rue de la Fontaine	Isolation extérieure + pose de volets roulants, porte de garage, changement porte et fenêtres menuiserie PVC
PORRET Franck	70 chemin des Broves	Abri stockage bois, terrasse et couverture toit
ISOWAT pour M. RADO	28 Impasse des Iris	Installation panneaux photovoltaïques sur toiture.

CADRE DE VIE :

Animation pour Noël « Ecris ta lettre au Père Noël », avec l'installation d'une boîte aux lettres dans la mairie du 29 novembre au 24 décembre 2021. En échange d'une lettre au Père Noël, l'enfant recevra une réponse si son adresse est bien notée.

PAH : Plan d'aide Hébergement :

Exercice du 24 novembre 2021 par la préfecture. Objectif est de préparer les communes

à une éventuelle mobilisation en cas de fortes perturbations de la circulation hivernale causées par des épisodes météorologiques exceptionnelles ; Mme GUILLARD indique qu'elle est en train d'élaborer le PAH de la commune avec un questionnaire pour les habitants, ces 2 documents font partie du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

ONF – FORET

BOIS DES COMBES :

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec M. PATEFFOZ, le samedi 13 novembre sur site au sujet de la création de la piste. Après avoir fait le tour du secteur, il s'avère que le meilleur passage se trouve entre la partie droite de la décharge et la propriété de Mme Matheret Huguette. Mme AVRILLIER indique avoir rencontré Mme Matheret sur place afin de lui expliquer le projet. Cette dernière a donné son accord verbal.

Depuis cette entrevue, un courrier lui a été adressé afin d'obtenir son accord écrit.

PARCELLE 5 :

Le martelage de cette parcelle a eu lieu le mardi 23 novembre pour un cubage estimé à 500M³

PISTE DE CHARVAN :

Le 15 novembre a eu lieu une visite sur place avec l'agent ONF, M. Bernard GONTHIER, et Mme AVRILLIER.

La conclusion est que cette piste a besoin d'une remise en état. Nous pensons la mettre au programme pour 2023, le temps pour nous de monter le dossier et d'obtenir les subventions.

DIA :

- Vente consorts Desmoulins/Marques Matias parcelles B 892, 894 (La Fontaine) et 2275 (152 chemin de la Vernaz)

La commune ne souhaite pas préempter.

Commission jeunesse, culture, numérique :

- Carte scolaire 2022/2023

L'inspection d'académie nous a demandé le prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2022/2023 afin de commencer le travail sur la carte scolaire. Il nous a également été demandé de préciser les projets communaux (lotissement, constructions...) afin d'avoir une projection sur les mouvements éventuels de population.

Le prévisionnel des rentrées en maternelle est de 20 élèves.

- Retour sur la manifestation du 20/11/2021 : Le salon du bien-être s'est bien passé, une dizaine d'intervenants pour cette journée découverte et une fréquentation d'environ quarante personnes tout au long de la journée.
- La bibliothèque organise actuellement une exposition sur Jules Verne.
- La communauté d'agglomération met à disposition des communes des conseillers numériques dans le but d'apporter de l'aide aux personnes face à la fracture numérique. Une rencontre est prévue le 10 décembre afin de recenser les besoins des communes de basse Tarentaise.

Pour information

Date de la prochaine réunion du conseil : jeudi 16 décembre 2021 à 19h

Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER

- Les services de la Gémapi nous ont communiqué le plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau en basse Tarentaise pour la période de 2020/2024. Le dossier est consultable en mairie, nous pouvons également le transmettre par

mail sur demande.

- EDF nous informe de l'évolution des prix de nos contrats au 1^{er} janvier 2022. Il nous appartient de lancer au plus vite un avis d'appel public à la concurrence pour attribuer ce marché. Actuellement, les dépenses d'énergie représentent environ 20 000€ par an.

Une rencontre avec Mme DEMONET de la trésorerie d'Albertville est prévue le mardi 7/12, nous échangerons avec elle sur cette problématique.

- Le panneau de la place de retournement en Bayet a été volé ainsi que le mat et l'arrêté interdisant le stationnement à cet endroit. Ceci, à la suite de la verbalisation par la gendarmerie de différents contrevenants. Cela a un coût pour la collectivité, les panneaux et mat sont facturés en moyenne entre 100 et 400€.
- Chemin du Vaz : Lecture du mail de Mme Joly-Potuz à la suite de la réunion effectuée sur place en présence de Christian Frison Roche (élu délégué aux Activités Pleine Nature et aux sentiers), de Florent Besses (chef de service activités de pleine nature à Arlysère) et d'une partie des membres du conseil municipal. Les membres du conseil municipal décident de faire une réunion avec les membres d'Arlysère afin de leur faire part des interrogations de l'assemblée.

Mme Emmanuelle GUILLARD

Porte à la connaissance des membres du conseil le devis de l'entreprise Maroto modifié, pour donner suite à la décision du dernier conseil.

Il sera demandé à l'entreprise de modifier ce dernier, en appliquant de la peinture glycéro dans la cuisine et la salle de bain.

M. Franck PORRET

Souhaite pouvoir participer à la réunion du lundi 29/11, sur la préparation du bulletin municipal en visio car il sera en déplacement.

- Il sera demandé à la secrétaire d'organiser cette visioconférence.

Demande si une information a été faite en mairie sur un cas de covid au collège

- Aucun signalement n'a été fait en ce sens en mairie. Le protocole pour les écoles est de faire un signalement à l'Agence Régionale de Santé.

M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD

Il signale que le trottoir vers l'école est plein de feuilles, cela rend le sol très glissant.

M. Marc ASSET

Signal qu'un grumier est monté sur la route du Villard sans autorisation.

Il conviendrait de débroussailler autour de l'arrêt de bus de La Croix.

M. Pierre-Yves PERRIER

Un couple recherche une location sur la commune.

Tour de table des personnes qui assistent au conseil :

RAS

Fin de la séance à : 21h00

La 1^{ère} Adjointe,
Mme Veronique AVRILLIER



